

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL INDÉPENDANT



PROJET "SERVICES PUBLICS POUR L'EMPLOI EN TUNISIE -
D'UNE APPROCHE DE MASSE À UNE APPROCHE AXÉE SUR LA CLIENTÈLE"

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT
ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE NATIONALE POUR LA
PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

La République Tunisienne a reçu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le Projet: « Services Publics pour l'Emploi en Tunisie – d'une approche de masse à une approche axée sur la clientèle. »

L'objectif global du projet est de favoriser l'insertion des jeunes et leur autonomisation dans les services publics pour l'emploi, en proposant un encadrement professionnel et des services personnalisés à la fois aux demandeurs d'emploi et aux jeunes entrepreneurs, notamment dans les régions défavorisées de Tunisie.

L'ANETI, Agence d'exécution du Projet, agissant pour le compte du Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a l'intention d'utiliser une partie des ressources du Don pour financer le contrat de services d'un Consultant afin de réaliser une étude de faisabilité définissant les aspects techniques, juridiques et financiers de la création d'une "Agence nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat et le développement de l'économie sociale et solidaire».

Les services prévus au titre du contrat comprennent, notamment :

- une évaluation globale de l'écosystème tunisien de l'entrepreneuriat et de gouvernance de l'économie sociale et solidaire, incluant une analyse sommaire de l'opportunité de création de l'Agence et de son positionnement dans le nouveau dispositif institutionnel de l'économie sociale et solidaire ;
- une étude de faisabilité de création de l'Agence au plan technique, juridique, économique et financier, incluant la proposition de statut et ses organes de gouvernance, ainsi que son mode de fonctionnement ; et
- un plan de mise en place de l'Agence comprenant un plan d'affaires sur 5 ans, avec une stratégie de développement à moyen et long termes.

La charge globale d'intervention du Consultant (bureau d'étude) est estimée à **180** Hommes jours, sur une durée prévisionnelle de 05 à 06 mois.

L'ANETI, à travers l'Unité de Gestion du Projet, invite les Consultants (bureau d'étude) spécialisés dans le domaine, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Pour cela, les Consultants intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant les informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée. Les Consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Pour obtenir les Termes de Référence, ainsi que d'éventuelles informations supplémentaires, tout consultant intéressé peut s'adresser à l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant :

- Adresse : 19, Rue Asdrubal – 1002, Tunis. Tunisie.
- Personne de contact : Mme Najet GALAOU.

- Téléphone : (+216) 50.517.807 ou 71.784.640.
- Fax : (+216) 71.784.640.
- Courrier électronique : [galaoui najet@yahoo.fr](mailto:galaoui_najet@yahoo.fr)

Et ce, aux heures suivantes (heures d'été): du lundi au vendredi de 8H00 à 13H30.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ Expérience et spécialisation du Consultant dans le domaine de la mission ;
- ✓ Références en missions pertinentes similaires ou de même complexité ;
- ✓ Qualifications et compétences professionnelles de l'équipe d'experts-clés.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir au Bureau d'ordre de l'ANETI, 19 rue Asdrubal, 1002, Tunis, Tunisie, au plus tard le **31 août 2020 à 13h00**, heure locale, en utilisant l'un des moyens suivants :

1. Par voie postale ou par dépôt direct au Bureau d'ordre avec la mention : «Sélection d'un Consultant (bureau d'étude) : Etude de faisabilité pour la création d'une agence nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat et le développement de l'économie sociale et solidaire ».
2. Par courrier électronique à l'adresse suivante : [galaoui najet@yahoo.fr](mailto:galaoui_najet@yahoo.fr) en indiquant dans l'objet du courrier «Sélection d'un Consultant (bureau d'étude) : Etude de faisabilité pour la création d'une agence nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat et le développement de l'économie sociale et solidaire».

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites seront rejetées.

Les Consultants intéressés doivent manifester leur intérêt au moyen d'un dossier de candidature comprenant :

- Lettre d'expression d'intérêt et des principales motivations du candidat ;
- Présentation du Consultant : organisation, ressources, références de clients certifiés & labellisés ;
- Pièces justificatives des références les plus pertinentes pour la mission ;
- C.V. des experts-clés à mobiliser, à présenter selon le modèle en Annexe 2 ;
- Approche sommaire de la conduite de la mission et des conditions de sa bonne exécution ; et
- Commentaires et suggestions du Consultant sur les présents Termes de Référence.